



Bureau du Comité Directeur

RELEVÉ DE DECISIONS du vendredi 18 février 2022

Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT.

Présents : Christiane CAU – Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN – Patrick POIX - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHEM.

Excusé : Orlando VIEIRA.

Assistent : Laurent HERPE - Gérard VIVES et Nicolas MAKSYMIUK – Directeur Administratif.

1. Contexte sanitaire

Ludovic VANTYGHEM précise la fin du télétravail en organisation opérationnelle mais que celui-ci peut être activé ponctuellement pour traiter des situations spécifiques.

Fonctionnement et organisation des commissions

La possibilité d'organiser des moments de convivialité à l'issue des réunions redevient possible à compter de ce jour. Bien entendu, le contrôle du pass vaccinal et le respect des gestes barrières sont toujours obligatoires.

Formations

Les modules peuvent être à présent dispensés en présentiel.

2. Affaires Financières

Vente des Bâtiments de Melun

Jean-Marie RENAUD précise que la promesse de vente est en cours de rédaction auprès du notaire de l'acquéreur et celui du District. Il détaille les étapes qui suivront une fois la signature effective. Philippe COLLOT informe le Bureau du contenu d'un échange qu'il a eu avec le Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme de MELUN.

Fond d'Aide au Football Seine et Marnais

Gérard VIVES présente le contenu de la commande passée dans le cadre de la Phase 2 du dispositif (Packs équipements pour les écoles de Foot). Il précise que les mini-buts feront l'objet d'un délai de livraison plus long que les autres équipements.

Dotation annuelle NIKE

Philippe COLLOT rappelle que le contrat de partenariat avec l'équipementier est effectif jusqu'à la fin de la saison 2025/2026. A partir de cette saison, le processus de commande est digitalisé.

Le Bureau décide de dédier les dotations 2021/2022 à la Section Sportive Départementale, au renouvellement de certains équipements d'un technicien salarié, ainsi qu'à la constitution d'un stock de textile pour les nouveaux commissaires qui arrivent au District.

3. Affaires Sportives

Point sur les candidatures à l'organisation des Finales Départementales

Le Bureau prend connaissance des différentes candidatures reçues à ce jour.

Mise en place des Critériums D1/D2 FUTSAL et Féminines à 11

Les épreuves débutent ce WE. Philippe COLLOT rappelle qu'elles ont été mises en place afin de pallier au retrait de certaines équipes et donc permettre l'organisation de plus de rencontres. Bien entendu, il est évident que cela nécessite des adaptations de calendrier pas toujours simples à gérer mais l'objectif fixé reste de favoriser la pratique.

Mise en place de la Phase Départementale E-Foot

La communication aux clubs sera réalisée au début de la semaine prochaine. Les délais sont très contraints, sachant que le (la) lauréat(e) départemental(e) devra être connu(e) pour le 25/03. Le Bureau détermine la meilleure façon d'organiser les rencontres de sorte à limiter les contraintes tout en respectant les règles de confidentialité. Laurent HERPE propose que les ½ et Finale départementales puissent être organisées en présentiel.

Pratique Foot Animation

Les membres du Bureau échangent sur une proposition des CTD-DAP visant à adapter le règlement des challenges. Il apparaît que celle-ci ne peut être mise en œuvre cette saison. Le Directeur Administratif leur communiquera les éléments de réflexion qui conduisent à cette situation.

4. Gestion Administrative

Informations CDPME

Des phénomènes de violence en marge du déroulement des rencontres, dont le Football est malheureusement victime, sont de plus en plus remontés à la commission. Face à cette situation, certains matches sont organisés à huis-clos, à titre préventif, sur les installations de Montry. Compte-tenu du nombre croissant, la planification peut s'avérer complexe à réaliser et laissera peu de marges de manœuvre à des reports.

Le Président de la CDPME sera informé des pistes de réflexion des membres du Bureau.

En parallèle, la Cellule de veille a été activée et la Sécurité Territoriale de Seine et Marne informée de cette inquiétante évolution.

Convocation CNF U13F

Le Bureau a pris connaissance des modalités de diffusion des convocations transmises aux clubs des joueuses sélectionnées. Face au dysfonctionnement relevé, des dispositions ont été prises de sorte à ce que cette situation ne se reproduise pas.

Sélections U15 et U18 FUTSAL

Le Bureau a été informé par la CTD-PPF des difficultés rencontrées avec certains joueurs retenus en sélection. Compte-tenu des situations présentées et du manque flagrant de sérieux constaté qui a terni l'image de la sélection Seine et Marnaise, le Bureau décide de transmettre le dossier à la Commission de Discipline pour application des dispositions réglementaires.

Statut de l'Arbitrage 2021/2022

Philippe COLLOT rappelle la décision du Comex de la FFF du 06 mai 2021 qui a acté le fait que les clubs ont jusqu'au 31 mars 2022 pour se mettre en conformité avec le Statut de l'Arbitrage pour la présente saison en raison du contexte sanitaire. A compter de la saison 2022/2023, cette date sera ramenée au 28 février.

WE bénévoles Clairefontaine des 12 et 13/03/2022

Christiane CAU présente une liste de dirigeant(e)s susceptibles de répondre aux critères de participation fixés par la FFF. Elle les contactera rapidement pour connaître leur disponibilité.

Formation Services Civiques

Dans le cadre des formations obligatoires à suivre par les Services Civiques et financées par le District, il apparaît que plusieurs jeunes ont été absents « non excusés » aux modules organisés. La prestation sera refacturée aux personnes concernées via le club d'appartenance.

5. Divers

Soirée de remise des dotations du 18/03/2022

Le Bureau valide l'organisation de cette soirée de remise des dotations en partenariat avec le Crédit Agricole Brie Picardie. Sur proposition de ce dernier, la réunion se tiendra dans ses locaux de Marne La vallée le 18 mars 2022, à 19H00.

Les dotations remises seront les suivantes :

- Labels pour lesquels le Crédit Agricole est le partenaire national
- Les packs équipements dédiés aux Écoles de Foot (2^{ème} Phase du Fonds d'Aide au football Seine et marnais)
- Opération régionale « 10 000 ballons »

Par ailleurs, compte-tenu du fait que cette action n'avait pas pu être réalisée en raison du contexte sanitaire, les médailles du District seront remises aux dirigeant(e)s bénévoles des clubs à cette occasion.

Une invitation sera transmise aux clubs et aux personnes concernées dans les prochains jours.

Fin de la réunion : 20H30.